



L'OBSERVATOIRE DE  
L'ADMINISTRATION  
PUBLIQUE  
K N A P

# **E-PARTICIPATION AND THE FUTURE OF DEMOCRACY**

par Andrew Acland

**Résumé version longue**

L'auteur estime que les imperfections de la démocratie citées le plus fréquemment sont entre autres le faible taux de vote aux élections, la perte de confiance de plus en plus grande des citoyens envers les pouvoirs publics, l'accentuation de l'individualisation et l'émergence d'une diversité de valeurs entraînant un déclin du sens de l'intérêt général.

L'objectif de l'étude est d'analyser la contribution que les Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (NTIC) pourraient apporter à la résolution des problèmes majeurs des démocraties modernes.

### ➤ **Postulat de départ**

L'auteur soutient que le recours aux technologies comme la démocratie électronique ou le gouvernement en ligne ouvre des possibilités de transformation du monde politique mais que la technologie ne constitue qu'une partie de la solution.

L'auteur fait :

- un rapide survol des définitions du e-gouvernement (gouvernement en ligne) et de la e-démocratie (démocratie électronique);
- un compte-rendu des transformations des relations entre les gouvernements et les citoyens en raison des NTIC;
- une ébauche des critères de base pour une e-participation (participation électronique) et une e-consultation (consultation en ligne) réussies.

### ➤ **Survol du gouvernement en ligne et de la démocratie électronique**

L'auteur emploie l'expression « gouvernement en ligne » pour désigner le vote ou l'utilisation des services publics par le biais d'Internet tandis que la « démocratie électronique » est l'utilisation d'outils de communication électronique dans le but d'améliorer le processus démocratique.

La question cardinale que se pose l'auteur est de savoir si la capacité de fournir et de recevoir des informations par voie électronique et d'interagir

électroniquement avec le gouvernement et les autres citoyens peut renforcer ou réinventer un nouveau processus démocratique.

L'auteur analyse la démocratie électronique comme pourvoyeur d'information. Il souligne que les sites en ligne de certaines collectivités locales abritent des mines d'information et constituent un moyen d'exprimer les opinions sur les priorités et les besoins des citoyens. Aussi, il propose d'établir des liens entre les besoins des citoyens et les gouvernements nationaux voire internationaux de manière à permettre la compréhension des questions locales dans un contexte plus large de manière à appréhender les impacts des décisions internationales et nationales sur les enjeux locaux.

Andrew Acland se questionne ensuite quant à l'influence d'Internet sur le rôle des partis politiques et des groupes de pression. Il observe qu'à l'heure actuelle les partis politiques n'utilisent Internet que pour procurer de l'information (niveau informationnelle). Il prévoit que les premières organisations politiques qui sauront utiliser Internet de manière interactive à son plein potentiel auront une longueur d'avance sur leurs concurrents politiques.

Les NTIC pourraient être un catalyseur permettant l'émergence d'une démocratie plus participative et durable pour les membres et non membres de la communauté électronique.

L'avènement d'Internet permet au gouvernement d'être axé sur les besoins des citoyens c'est-à-dire non seulement de leur fournir des informations et des services personnalisés mais également de recueillir leurs opinions, de les prendre en considération et d'y répondre. Redonner la parole au citoyen, en le consultant fréquemment sur ses besoins et sa satisfaction à propos des services publics, permet d'établir un lien entre le gouvernement en ligne et la démocratie électronique.

Andrew Acland termine ce survol en étudiant deux aspects du gouvernement en ligne et de la démocratie électronique.

Le 1<sup>er</sup> aspect est la nécessité d'une infrastructure physique (facilement accessible), politique (bonne volonté et enthousiasme du Parlement, de l'Exécutif et autres institutions) et électronique (technologie simple et puissante) qui répond aux besoins de communication des individus, communautés, gouvernement et monde des affaires.

Le 2<sup>e</sup> aspect est la nécessité d'instituer des mesures rigoureuses quant à la protection des données personnelles.

### ➤ **La transformation des relations entre le gouvernement et les citoyens**

Les NTIC permettent au citoyen de donner son opinion sur les politiques gouvernementales. Cela étant, l'auteur précise qu'il ne faut pas croire pour autant à des référendums sans fin et que l'utilisation des NTIC vise à renforcer les relations existant dans la démocratie parlementaire britannique et à en créer de nouvelles. Estimant que l'information est la pierre angulaire des politiques, Andrew Acland affirme que le citoyen doit savoir comment et par qui sont prises les décisions et savoir comment il peut contacter les auteurs de ces politiques. Il prône une diffusion de toutes les informations même celles concernant les réunions de village et pense que la question de leur opportunité peut faire l'objet d'un futur débat.

Pour conclure sur ce point, l'auteur affirme que le plus important est la nature des relations entre le gouvernement et le citoyen permises par les NTIC et l'esprit dans lequel ces dernières sont utilisées. Il faut passer d'une conception de citoyen consommateur à une conception de citoyen exprimant ses besoins et ainsi à celle d'un gouvernement cherchant le moyen de servir un citoyen dont il perçoit les taxes.

### ➤ **La participation en ligne et la consultation électronique**

L'auteur reconnaît qu'une participation plus grande des citoyens à la prise de décision ne débouchera pas forcément sur de meilleures politiques publiques ou encore des politiques différentes. Cependant, il énonce que cette participation du citoyen sera sans doute plus bénéfique que l'exclusion du citoyen du processus décisionnel. Selon l'auteur, l'argument selon lequel

les coûts de la logistique d'une participation et d'une consultation à grande échelle sont trop élevés n'est plus valable.

Des différentes expériences mises en place dans différentes administrations, l'auteur pose des constats, des critères, formule des recommandations et tire des conclusions.

#### 1- Constatations :

- il existe très peu de pays utilisant Internet pour impliquer les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques;
- le cas échéant, la participation électronique du public est à un stade expérimental;
- le manque d'information des citoyens et l'absence de leur intégration dans le processus d'élaboration des politiques ou le manque de réponse adéquate à leurs attentes.

L'auteur soutient que l'application des NTIC à la démocratie doit tenir compte du nombre de participants, de leur accessibilité à la technologie et à une information adéquate, de l'interactivité (signe que leur contribution ne se fait pas dans le vide) et des effets directs des contributions (lorsque les citoyens constatent qu'ils influencent les politiques publiques).

#### 2- Critères

- Le nombre :  
Il faut un nombre important de participants (des centaines voire des milliers d'utilisateurs quotidiens). L'auteur précise à juste titre qu'il ne faut pas confondre cette donnée avec la représentativité. Il s'agit ici de donner la chance à un maximum de personnes de s'exprimer et de voir sa contribution être enregistrée et prise en compte.
- L'accessibilité :  
Il faut veiller à ce que la fracture numérique ne devienne pas la fracture démocratique. Pour cela, l'auteur estime que le gouvernement doit s'assurer que l'accès aux technologies soit facile pour les participants (proximité des édifices publics,

leur apporter les technologies etc.). Il faut également utiliser un langage accessible à tout le monde c'est-à-dire vulgariser l'information. Andrew Acland souligne ensuite qu'une information très complète et des guides techniques doivent être accessibles à tous les participants. Il note enfin qu'il est essentiel d'entretenir la motivation des participants en leur procurant régulièrement de l'information.

- L'interactivité :  
L'auteur souligne la nécessité de réactions à la contribution des participants. Le gouvernement doit réagir très rapidement et prouver par cette interaction que la participation du citoyen a été appréciée et sera traitée sérieusement. Cette interaction doit avoir lieu à toute étape du processus et peut porter sur toute sorte de question.
- Les effets :  
La technologie permet aux participants de connaître rapidement l'influence de leur participation sur la prise de décision. Plus les objectifs seront clairs et précis et plus grande sera la participation du public. Il est important que le processus soit transparent et que les différentes étapes soient facilement identifiables de la conception de la politique à sa mise en application. Pour finir, il est crucial que chaque processus soit attentivement évalué.

### 3- Conclusion et recommandations

L'auteur conclut que s'il est vrai que les NTIC ont si rapidement transformé le monde que les gouvernements n'ont pas encore réalisé tout leur potentiel, elles n'ont pas permis aux citoyens d'être plus ou mieux écoutés. En ce sens, les NTIC pourraient favoriser un renforcement de la démocratie et un meilleur dialogue entre les gouvernements et les citoyens.

Pour permettre aux gouvernements de s'adapter aux nouvelles réalités, Andrew Acland propose :

- la modernisation de son approche en ce qui concerne l'implication des citoyens dans l'élaboration des politiques publi-

ques, donnant ainsi un cadre clair et structuré de l'utilisation des NTIC;

- la reconnaissance du plein potentiel de Internet et l'amorce de tests rigoureux et prolongés afin d'établir des standards, des fournisseurs de confiance, et des indicateurs de coûts et de ressources;
- la communication des résultats à travers le gouvernement de sorte que chaque ministère soit informé des différentes options qui lui sont offertes ainsi que des avantages inhérents à chaque option.

